

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 26 novembre 2020, monsieur Claude Reid, député de Beauharnois, déposait deux pétitions adressée à l'Assemblée nationale du Québec demandant de ne pas transférer les services d'accouchement, de pédiatrie et de gynécologie de l'Hôpital du Suroît et de maintenir ces services de proximité tant pour le Haut-Saint-Laurent que pour Beauharnois.

En regroupant le Centre mère-enfant et la pédiatrie dans le nouvel hôpital qui sera situé dans le secteur de Vaudreuil-Soulanges, l'offre de services en périnatalité sera bonifiée au bénéfice de l'ensemble des parents et des enfants de la Montérégie-Ouest. On y retrouvera des services de néonatalogie qui assureront la prise en charge des nouveau-nés à partir de 32 semaines, ce qui permettra à plus de familles de la région de la Montérégie-Ouest de recevoir des soins à proximité de leur domicile et ainsi d'éviter des transferts vers Montréal.

Les informations que nous avons démontrent que le nombre d'accouchements qui demeurerait à l'Hôpital du Suroît après l'ouverture de l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges ne permettrait pas d'assurer des services de qualité et sécuritaires. Dans un contexte de rareté de main-d'œuvre spécialisée, nous souhaitons éviter des bris de service, un enjeu qui demeure très actuel. Par ailleurs, il importe de noter que, sur les 1 000 femmes qui accouchent à l'Hôpital du Suroît chaque année, 55 % habitent sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges, ce qui représente, pour l'Hôpital du Suroît, environ 500 accouchements par année en provenance de leur territoire.

... 2

L'objectif du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest est de maintenir des services de première ligne à proximité, comme les suivis de grossesse et les échographies, afin que, dans la majorité des cas, seul l'accouchement se déroule à l'Hôpital de Vaudreuil-Soulanges. Toutefois, nous suivrons de près la croissance démographique et économique de la région et nous pourrons réévaluer les besoins généraux de la population en 2023 pour s'assurer que l'offre de services soit adéquate.

Qui plus est, l'offre en suivi de grossesse, autant à Valleyfield qu'en Montérégie-Ouest, devrait être bonifiée dès l'année 2021 par l'arrivée de sages-femmes. Le projet visant la construction d'une maison de naissances dans le réseau local de services du Suroît se poursuit, ce qui permettra aux femmes qui le souhaitent de bénéficier de l'accompagnement d'une sage-femme.

L'offre de services de pédiatrie sera également bonifiée. En plus d'une unité de pédiatrie de douze lits, il y aura la création d'une unité de pédopsychiatrie de huit lits, ce qui évitera des transferts vers l'Hôpital Charles-Le Moyne ou vers Montréal.

Je réitère ma volonté de travailler avec les différents partenaires afin de développer des services de périnatalogie qui répondront aux besoins futurs des familles de la Montérégie-Ouest.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

Christian Dubé

N/Réf. : 20-MS-02424-09